

Tunis, le 22 avril 2026

## Communiqué du Conseil du Marché Financier

### **Le Conseil du Marché Financier accède à la présidence de l'Union des autorités arabes des marchés financiers et renforce le positionnement de la Tunisie comme pôle régional de la régulation financière**

Dans une dynamique de consolidation de la coopération régionale et de renforcement de la coordination entre les autorités de régulation arabes, le Conseil du Marché Financier (CMF) a accueilli les travaux de la 20<sup>e</sup> réunion annuelle de l'Union des autorités arabes des marchés financiers, tenue à distance le mercredi 22 avril 2026, avec la participation des présidents et représentants de seize autorités membres de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, d'Égypte, du Liban, du Qatar, de Jordanie, du Royaume d'Arabie Saoudite, du Sultanat d'Oman, du Koweït, de Palestine, de Libye, de Syrie, d'Irak, des Émirats arabes unis ainsi que du Dubai International Financial Centre.

Cette réunion a constitué un espace institutionnel privilégié d'échange d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que de réflexion sur les moyens de renforcer les mécanismes de supervision et de régulation, tout en promouvant les principes de transparence, d'efficacité et de gouvernance au sein des marchés financiers arabes. Elle a été marquée par l'accession de la Tunisie à la présidence de l'Union, en la personne de Monsieur Hatem Smiri, Président du Collège du CMF, consacrant ainsi la confiance accordée à la place financière tunisienne et confirmant son positionnement avancé dans son environnement régional.

En marge de cette importante réunion, le CMF a accueilli une délégation de haut niveau représentant la place financière algérienne, comprenant notamment Monsieur Youcef Bouzenada, Président de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), la Directrice Générale de la Bourse d'Alger ainsi que le Directeur Général d'Algérie Clearing, accompagnés de cadres de haut niveau. Cette visite a permis de mettre en lumière l'expérience tunisienne en matière de régulation, de supervision et d'infrastructures de marché, notamment les systèmes de négociation, de compensation et de règlement-livraison, tout en favorisant le partage d'expertises dans les domaines de la protection des investisseurs, de la gouvernance et de la transparence.

À cette occasion, un avenant à la convention de coopération liant les autorités tunisienne et algérienne a été signé, en vue de renforcer la coordination et l'échange d'informations, notamment dans les domaines de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes, conformément aux meilleurs standards internationaux en vigueur, notamment ceux édictés par le Groupe d'action financière (GAFI), référence mondiale en la matière.

Le CMF réaffirme, à travers l'organisation de cette importante manifestation, son engagement à soutenir l'action arabe commune et à contribuer activement au développement des marchés financiers de la région, consolidant ainsi le positionnement de la Tunisie en tant que pôle régional de la régulation des marchés financiers.



